



AIDE POUR L'ORGANISATION **D'UNE CONCERTATION MEDICO-PHARMACEUTIQUE**

La concertation médico-pharmaceutique (CMP) a pour objectif de stimuler la collaboration pluridisciplinaire entre médecins et pharmaciens de manière locale.

Un budget INAMI est prévu pour soutenir financièrement la tenue de CMP.

Plusieurs thèmes validés par l'INAMI sont proposés comme sujets pour organiser une réunion de concertation. Exemple de thèmes : la magistrale, la polymédication, le malade chronique, la délivrance rationnelle de benzodiazépines, le patient diabétique...

Plusieurs ont été développés en français et le matériel et outils sont à votre disposition.

Toutes les informations utiles et descriptions de ces différents thèmes se retrouvent sur le site de l'INAMI: [cliquez ICI](#)

Différentes démarches administratives sont à entreprendre pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de l'INAMI.

Votre union est à votre disposition pour vous apporter l'aide logistique et administrative !

- Mise à disposition de ses locaux
- Aide pour le catering de la réunion (sandwiches, boissons)
- Rédaction des documents de demande auprès de l'INAMI
- Rédaction d'un rapport de réunion de concertation
- ...

Intéressés ? N'hésitez pas à contacter le pharmacien coordinateur de votre union pour toute question ou demande concernant l'organisation d'une CMP.

Jean-Pol Cirriez - 0498 53 89 79 – cirriez@uphoc.be